

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN

COMMUNE DE OUISTREHAM

EXTRAIT DE LA
SEANCE DU 11 OCTOBRE 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le lundi 11 octobre à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 5 octobre, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

Etaient présents : Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Paul BESOMBES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Thierry TOLOS, Béatrice PINON, Pascale DEUTSCH, Nadia AOUED, Christophe GSELL, Fabienne LHONNEUR, Martial MAUGER, Matthieu BIGOT, Amélie NAUDOT, Pascale SEGAUD CASTEX, Raphaël CHAUVOIS, Yves MESLÉ, François NOURRY, Emmanuel TISON, conseillers municipaux.

Absents excusés / pouvoirs (P) : Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS (P. Mme AOUED), Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE (Mme MÜLLER de SCHONGOR), Sophie BÖRNER (M. NOURRY).

Secrétaire de séance : Mme NAUDOT.

GESTION DU PERSONNEL TITULAIRE – ECOLE DE MUSIQUE – MODIFICATION DE L'ORGANIGRAMME ET DES EFFECTIFS

DEL20211011_02

Présents : 26

Pouvoirs : 3

Abstentions : 0

Suffrages exprimés : 29

Pour : 29

Contre :

Rapporteur : Mme Miralles - VU en C^e finances du 7/10/2021, CT du 11/10/2021

Par courrier en date du 08 septembre 2021, un agent en poste à l'Ecole de Musique a sollicité la collectivité pour mettre un terme à la réalisation de certaines missions qui lui étaient confiées, et par conséquent réduire son temps de travail de la durée correspondante, avec effet au 1^{er} novembre 2021.

Par ailleurs, afin d'assurer la continuité de service et la reprise des missions qui ne seront plus effectuées par cet agent, il convient de créer un poste comme suit :

Ainsi, lu et entendu l'exposé et après délibération, le CONSEIL MUNICIPAL DECIDE à l'unanimité de modifier les effectifs de l'EMIO comme suit, avec une modification de poste et une création de poste :

modification de poste				
Poste/service	Création au 01/11/2021		Suppression au 01/11/2021	
	grade	Base	grade	Base
FILIERE CULTURELLE				
Enseignant chargé de la formation musicale / EMIO	Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	4.5/20ème	Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} cl.	11/20ème
Enseignant chargé de l'Eveil musical / EMIO	Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	6.5/20ème		

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE

Romain BAIL

